



ASSEMBLEE GENERALE 2021-2022

L'AG pour l'année scolaire 2021-2022 devait se tenir le 05 juillet 2022, cependant en raison de nombreuses absences, seule la réunion publique a pu se tenir afin de faire un bilan de l'année passée. L'Assemblée Générale a été reportée.

Le 20 septembre 2022, l'assemblée se tient en présence des personnes suivantes :

Étaient présents:

- Mesdames LIEBER Mallory, LAVERGNE Sandrine BADIT Angèle, AIT JAMMA Laila, AMANS Stéphanie, MARCELIN Daphné, BEN HASSINE Anne, BOULEMSAMER Nassima, LAMBERT Carolien, BITEAU Jihane, MENOUEUR CALDERON Jessica, PROTRON Anne, REBONDY Gaele, DJOZIKIAN Stéphanie, SERVOLLES Laetitia, PENA Marion, SOLIVERES Bérénice, DUTOIR Séverine,.
- Messieurs PATRIAT Mathieu, PERISSE Vincent, MARTINEAU Nicolas OUSTRAIN Jérôme, BONNET Christophe et EYRAUD Jérôme.

Toutes et tous adhérents à l'association pour l'année scolaire concernée.

BILAN FINANCIER :

Confirmation du bilan produit lors de la réunion du 05 juillet 2022 et disponible en annexe.

BILAN MORAL :

Confirmation du bilan produit lors de la réunion du 05 juillet 2022 et disponible en annexe.

Création du groupe Whatsapp Collège en septembre 2022.

Absence de représentant pour participation aux élections ALSH 2022-2023.

Le groupe confirme l'utilisation de papier de couleur jaune « au maximum » pour les flyers de l'association.

Conseil d'Administration :

Comme le prévoient les statuts, l'ensemble du conseil d'administration est censé être démissionnaire. Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres élus.

Il est composé pour l'année 2022-2023 de :

- DUTOIR Séverine
- SOARES Elena
- PORTRON Anne
- LE PEZRON Aude
- SOLIVERES Bérénice
- BOURDON Stéphanie
- PATRIAT Mathieu
- OUSTRAIN Jérôme
- BONNET Christophe
- PERISSE Vincent
- MARTINEAU Nicolas
- EYRAUD Jérôme

A noter que ce CA est élu lors de l'AG annuelle parmi les adhérents se présentant ou en faisant la démarche en amont de la tenue de l'AG. Il est composé selon les statuts de 12 personnes maximums.

Ce chiffre ne pouvant être modifié uniquement par le CA lors de la tenue d'une Assemblée Générale (annuelle ou extraordinaire).

Le Conseil d'Administration a pu confirmer les statuts de l'Association.

Bureau :

Actuellement membre du bureau :

- EYRAUD Jérôme Président
- PATRIAT Mathieu Vice-Président
- BONNET Christophe Trésorier
- OUSTRAIN Jérôme Secrétaire en charge du Collège
- PATRIAT Mathieu Secrétaire en charge des écoles Élémentaires (Barbou et Pasteur)
- DUTOUR Séverine Secrétaire en charge des écoles Maternelles (Prévert et Pasteur)

A noter que Monsieur BONNET Christophe souhaite laisser sa place de trésorier, mais que faute de volontaire, il la gardera pour le moment. Il indique également qu'il ne renouvellera pas son mandat de trésorier à l'issue de l'année 2022-2023.

Les têtes de liste pour l'année 2022-2023 sont entérinées lors de l'AG du 20 septembre 2022, mais actuellement les prétendants sont :

- École maternelle Prévert : BALDIT Angèle
- Ecole maternelle Pasteur : DUTOUR Séverine
- Ecole élémentaire Barbou : GUILLEMANT Nadège
- Ecole élémentaire Pasteur : EYRAUD Jérôme
- Collège : MARTINEAU Nicolas

N'hésitez pas à vous manifester auprès de ces têtes de liste.

Montant de la cotisation pour l'année scolaire 2022-2023 :

Comme les années précédentes, afin de soutenir les actions de l'association et le versement d'une participation à l'UNAAPE, le montant des cotisations est reconduit de la façon suivante :

- Adhérent « Membre Gratuit » : 0 €
- Adhérent « Membre Soutien » : 10 €
- Adhérent « Membre Bienfaiteur » : 18 €

Prévision année scolaire 2022-2023 :

Afin de préparer au mieux la prochaine année scolaire, merci de bien noter les dates suivantes :

- 12 novembre 2022: Vide ta chambre salle polyvalente Favols.
- 07 octobre 2022: Élections représentant parent d'élève (avec préparation en amont)

Actions en attente de validation lors de la réunion de rentrée du 24 septembre 2022:

- Box école Barbou
- Collecte de Livres pour don à la médiathèque et pour abonder les boîtes à livres devant les écoles ou les écoles directement (maternelle essentiellement)
- Goûter de "rentrée" dont la date reste à définir.
- Devis pour un ou deux Kakemono pour plus de visibilité de l'association lors des événements auquel elle participe.